

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/073/2005 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 110/05 (AMR 51/067/2005 du 4 mai 2005)

"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS (Oklahoma)

George James Miller (h), Noir, 39 ans

Londres, le 13 mai 2005

George Miller a été exécuté dans l'État de l'Oklahoma le 12 mai 2005. Il avait été condamné à mort pour le meurtre de Kent Dodd, commis en 1994. Il a toujours clamé son innocence.

La mort de George Miller porte à vingt-deux le nombre de prisonniers exécutés aux États-Unis depuis le début de l'année, et à 966 le nombre de personnes à qui les autorités de ce pays ont ôté la vie depuis la reprise des exécutions judiciaires, en 1977. Soixante-dix-sept de ces condamnés à mort ont été tués dans l'Oklahoma.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*